



L'ACTUALITE DES ACTEURS EMPLOI FORMATION EN RHONE-ALPES

La Lettre *Formation*

Un média global qui comprend trois supports:

- Un cahier bimestriel (édition papier)
- Une lettre bimensuelle (édition électronique)
- Une plate-forme extranet (accès réservé)

ABONNEMENT PRINCIPAL ANNUEL : 450 € TTC

Abonnement complémentaire annuel : 45 € TTC

Cahier bimestriel + lettre bimensuelle uniquement

(ne peut être vendu en dehors de l'abonnement principal et ne donne pas accès à la plate-forme extranet)

*L'abonnement à La Lettre Formation est éligible aux dépenses de la formation continue
(circulaire n° 471 du 17/08/1989)*

Le cahier bimestriel : Un 8 pages en format A4 pour l'analyse et le commentaire de l'actualité des acteurs de l'emploi formation, avec les rubriques Crible, Ingénierie, Expertise, Prestataire, Parole d'acteur... (6 numéros par an).

Les services associés :

■ La Lettre d'information électronique **Les Brèves**. Tous les 15 jours, le fil rouge des actions et des événements régionaux (20 numéros par an).

■ Des articles thématiques mis régulièrement en ligne sur la plate-forme www.lalettreformation.fr. Celle-ci constitue un véritable centre de ressources, avec près de 2.000 articles archivés et accessibles en permanence dans cinq rubriques.

■ Un message d'alerte électronique est adressé chaque quinzaine aux abonnés pour leur présenter les dernières mises en ligne. Ce sont chaque mois 50 nouveaux articles dans les domaines de l'orientation, de l'insertion, de l'emploi et de la formation, sur les thèmes de : l'apprentissage, la formation continue, l'enseignement supérieur, le développement des compétences, le dialogue social territorial, les relations école-entreprise, la promotion sociale et professionnelle, la reconversion des hommes et des territoires, l'innovation pédagogique, l'émergence de nouveaux métiers et filières...

Société d'édition régionale de presse

La Lettre

Formation

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM/PRENOM DE L'ABONNE :/.....

ORGANISME/FONCTION :/.....

COORDONNEES :/...../.....

TEL + E-MAIL :/.....

ABONNEMENT PRINCIPAL A 450 € TTC/AN

NOMBRE DE BENEFICIAIRES : x 450 € TTC = (1)

(440,74 € HT - TVA : 2,10%)

L'abonnement à une revue professionnelle est éligible aux dépenses de la formation continue (circulaire n° 471 du 17/08/1989)

ABONNEMENT COMPLEMENTAIRE A 45 € TTC/AN

NOMBRE DE BENEFICIAIRES :X 45 € TTC = (2)

(44,07 € HT - TVA : 2,10%)

Nom/fonction/e-mail des abonnés complémentaires (ou autres abonnés principaux)

1...../...../.....

2...../...../.....

MODE DE REGLEMENT : PAR CHEQUE BANCAIRE (à l'ordre de S.E.R.P)

PAR VIREMENT (code banque - voir ci-dessous)

TOTAL 1+2 TTC

SERP (SOCIETE D'EDITION REGIONALE DE PRESSE

157, av. Barthélémy Buyer – 69005 Lyon – 04 72 57 08 05

SIREN : 478 780 679 - SIRET: 478 780 679 00013 - CODE APE: 5814Z

Adresse banque : CM Lyon Bellecour Saint-Jean - Place du Change - 69005 Lyon

CODE BANQUE : 10278 - CODE GUICHET : 07301 - COMPTE N° 00020346401 - Clé RIB : 50

DATE, CACHET ET SIGNATURE

Le signataire déclare avoir lu et approuvé sans réserve les conditions générales de vente ci-joint

Société d'édition régionale de presse
La Lettre
Formation

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Généralités

Tout abonnement est conditionné par l'acceptation entière et sans réserve des conditions générales de vente.

Enregistrement de la commande

Les commandes d'abonnement font l'objet d'un bulletin d'abonnement qui précise la nature et le montant des abonnements. Ce bulletin doit être dûment rempli, daté et signé par le souscripteur avant d'être retourné à la Société d'édition régionale de presse avec le mode de règlement correspondant pour que l'abonnement prenne effet.

Chaque abonnement est enregistré au nom d'un seul titulaire déclaré par l'organisme souscripteur sur le bulletin d'abonnement.

Identité du vendeur

La Société d'édition régionale de presse, société éditrice de La Lettre Formation, dont le siège social est situé 157, avenue Barthélémy Buyer, à 69005 Lyon, téléphone 04 72 57 08 05, est la seule en droit d'encaisser les règlements d'abonnement à La Lettre Formation.

Contenu

L'abonnement principal est constitué d'un cahier bimestriel (6 numéros par an) adressé par voie postale et de services associés gratuits, notamment une lettre électronique bimensuelle (20 numéros par an) et un accès personnalisé à la plate-forme extranet www.lalettreformation.fr.

La Société d'édition régionale de presse a créé un abonnement complémentaire réservé aux titulaires d'un abonnement principal. Il est composé du cahier bimestriel et de la lettre bimensuelle mais ne donne pas accès à la plate-forme extranet.

Durée et reconduction

L'abonnement est valable pour une année entière, à compter de la date d'encaissement du règlement de l'abonnement.

L'abonné reçoit par voie postale l'annonce du terme de son abonnement un mois avant son échéance ainsi que la facture correspondant à une reconduction d'un an. Sans désengagement de sa part à la date de reconduction (par courrier ou message électronique), soit un an jour pour jour à compter de la date d'abonnement ou de renouvellement, la reconduction est considérée comme acquise et le paiement dû.

L'abonnement est entier et insécable dans son contenu et dans le temps. L'abonné ne peut pas se désengager en cours d'abonnement.

Tarif

Le tarif unitaire de l'abonnement principal s'élève pour tout abonnement principal souscrit en 2009 à 450 euros TTC (440,74 euros HT). L'abonnement complémentaire, réservé aux seuls titulaires d'un abonnement principal, s'élève en 2009 au tarif unitaire de 45 euros TTC (44,07 euros HT) par an.

Mode de règlement

Le règlement de l'abonnement s'effectue par chèque à l'ordre de la Société d'édition régionale de presse (SERP) ou par virement bancaire. Dans ce dernier cas, les coordonnées bancaires de la SERP sont adressées au futur abonné dès réception du bulletin d'abonnement indiquant le choix de ce mode de règlement. Une facture est délivrée à l'abonné dès l'encaissement du paiement réalisé.

Conditions d'utilisation

L'information contenue dans les publications et sur le site internet de La Lettre Formation a un caractère privé et confidentiel. Tout abonné s'engage à ne pas reproduire, ni transmettre à un tiers ou à la connaissance du public ces informations, sans une autorisation préalable délivrée par les dirigeants de la Société d'édition régionale de presse.

L'accès réservé à la plate-forme extranet fait l'objet de la délivrance d'un code d'accès confidentiel réservé au seul usage de la personne abonnée. Celle-ci s'engage à ne pas le communiquer à toute autre personne de l'organisme qui a souscrit l'abonnement sans autorisation préalable des dirigeants de la Société d'édition régionale de presse.

La communication de ce code personnel à une personne relevant d'une autre structure est strictement interdite. Le non respect de ces conditions entraîne l'interruption immédiate de l'abonnement, sans aucun remboursement de la partie de l'abonnement qui n'a pas été à jusqu'à son terme.

Propriété intellectuelle

Le présent abonnement n'emporte pas cession ni licence des droits d'auteur relatifs au contenu diffusé. En conséquence, l'abonné est autorisé à utiliser son abonnement uniquement à titre personnel. Toute copie ou reproduction est strictement réservée à l'usage privé de l'abonné et non destinée à une utilisation collective.

Contentieux

En cas de litige, à défaut d'accord à l'amiable, seules les juridictions de Lyon sont compétentes.